Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20261029-2026_08_06-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Motion de soutien RIM 29 SUD

Délibération n°2026-08-06 | Conseil municipal du 29 octobre 2026

Le Conseil municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 29 octobre 2026 à dix-neuf heures trente à la mairie, sous la présidence de Monsieur DECAUDIN Sébastien, Maire.

Présents :

M.DECAUDIN SEBASTIEN, Maire, MME MOAL MARIE-JOËLLE, M. ISSE DENIS, MME BRUSSEAUX CATHERINE, M. BETOUS PATRICK, Adjoints,
MME GADAL HELENE, MME LEPINE BETTY, M. VAGNER JEAN-FRANÇOIS, MME JAFFRE SABRINA, MME MONDOT VIRGINIE, M. LAMARRE MAXIME, M. PRAT VINCENT, MME LE DOARE NOLWENN,
M. GUEVEL KELAN, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de Séance :

M. GADAL HELENE

Membres en exercice : 15

Exposé des motifs :

Le Conseil Municipal de Gouézec rappelle que l'accès aux soins constitue un enjeu majeur d'attractivité, de solidarité territoriale et d'égalité entre les citoyens.

Le territoire de Châteaulin est aujourd'hui identifié par l'Agence Régionale de Santé Bretagne comme une zone blanche en imagerie médicale, ne disposant d'aucun plateau technique de proximité. Les habitants du bassin de vie, ainsi que ceux de la presqu'île de Crozon et du Centre-Finistère, sont contraints de parcourir des distances importantes pour accéder à un scanner, une IRM ou à certains examens de dépistage, notamment en matière de cancer du sein.

Le projet porté par le groupe RIM 29 Sud prévoit l'implantation à Châteaulin d'un plateau d'imagerie comprenant un scanner, des IRM, un mammographe, des équipements de radiologie conventionnelle et d'échographie. Cette implantation contribuerait à améliorer les délais d'accès aux examens, à renforcer les parcours de soins, à soutenir la maison de santé pluridisciplinaire et à conforter l'offre médicale de proximité sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil Municipal prend acte des difficultés économiques exposées par le porteur de projet, résultant notamment de l'évolution récente des modalités nationales de financement de l'imagerie médicale, qui fragiliseraient la réalisation de cet investissement pourtant autorisé par l'ARS.

Considérant que ce projet répond à un besoin reconnu de santé publique et constitue un équipement structurant pour le Centre-Finistère ;

Considérant qu'un accès rapide à l'imagerie médicale favorise le dépistage précoce, améliore la prise en charge des patients et participe à la lutte contre les inégalités territoriales de santé ;

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20261029-2026_08_06-DE

Le Conseil Municipal de Gouézec est invité à se prononcer sur les points suivants :

- AFFIRMER son soutien au projet de création d'un plateau d'imagerie médicale à Châteaulin ;

- DEMANDER que les conditions permettant sa réalisation puissent être réunies dans les meilleurs délais ;

- INVITER l'Agence Régionale de Santé Bretagne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère et les autorités nationales compétentes à rechercher, avec les porteurs du projet, les solutions permettant d'assurer sa viabilité économique dans l'intérêt de la population ;

- AUTORISER le Maire à transmettre la présente motion aux services de l'État, à l'ARS Bretagne, à la CPAM du Finistère ainsi qu'aux parlementaires du territoire.

DELIBERATION

Le Conseil :

- AUTORISE le Maire à signer cette convention

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions :0

Fait et délibéré à Gouézec, le 29/10/2026
Le Maire,
M. Sébastien DECAUDIN



La Secrétaire de séance
Mme Hélène GADAL

